

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 10 (1874)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU -- HUMANITÉ -- PATRIE

SAINT-IMIER.

10^e année.



1^{er} Décembre 1874

N^o 23.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Nécrologie universelle (Nécrologie allemande, appendice à la Nécrologie suisse. — Rapport du jury de Neuchâtel sur les travaux du concours des instituteurs pour 1874. (Suite et fin.) — Correspondance jurassienne. — Chronique bibliographique. — Poésie enfantine. — Partie pratique (Analyse littéraire).

Nécrologie universelle.

NÉCROLOGIE ALLEMANDE

L'Allemagne, cette terre natale de Guttemberg, de Schiller, de Képler, de Kant, de Goëthe et des deux Humboldt, et qui est aussi la patrie de la plupart des pédagogues modernes, a perdu, en 1873, un de ses hommes d'école les plus méritants dans AUGUSTE LÜBEN, directeur de l'École normale de Brême.

Lüben appartenait à cette noble classe d'instituteurs qui se sont élevés, tout seuls, sans protection, des plus humbles échelons de l'enseignement, à un poste important et à la

plus grande notoriété que puissent donner les travaux pédagogiques. La pratique, plutôt que la théorie, jeta les fondements de sa réputation et lui valut la place de recteur de l'école bourgeoise de Mersebourg. Le livre de lecture qu'il composa alors, en collaboration de son ancien maître, Nacke, le fit connaître au loin comme habile pédagogue et attira l'attention de cette foule d'instituteurs pour lesquels les plus belles théories sont peu de chose en regard d'une direction d'esprit pratique et fondée sur l'expérience journalière.

C'est surtout dans le domaine de l'étude de la nature que Lüben a été un maître et un guide remarquable. L'enseignement de la Géographie ne lui a pas des obligations moindres, bien que sur ce terrain, il aît à partager avec d'autres la couronne à laquelle ses travaux lui donnent droit. Le manuel de Lüben, pour l'enseignement de la Géographie, qui en est à sa 17^{me} édition, demeure un modèle pour tous ceux qui tiennent à faire de cette étude un tout progressif et à lui donner une marche réellement méthodique. La feuille qu'il publiait sous le titre de *l'Homme d'Ecole*, (*Der practische schulmann*), rendait d'excellents services par les matériaux qu'il mettait à la disposition des instituteurs.

La théorie n'était cependant pas étrangère à Lüben et ses vues élevées, jointes à ses expériences personnelles ont trouvé l'occasion de se manifester avec un certain éclat dans le *Compte-rendu annuel des productions de la pédagogie* qui paraissait sous sa direction et avec le concours d'amis comme le directeur d'école Dittes, à Vienne.

Une autre occasion de se produire lui a été ménagée dans les Congrès de la pédagogie germanique, où il tenait haut le drapeau de la culture intellectuelle et où il a éloquentement réfuté l'opinion de ces pessimistes qui se complaisent dans la reproduction du paradoxe que chaque progrès de l'instruction est acheté aux dépens de la morale.

La pédagogie suisse s'associera avec d'autant plus de sympathie aux regrets que la perte de Lüben a laissés à sa sœur aînée de la Germanie, qu'elle trouvait dans le censeur de Brême, un juge bienveillant et équitable. exempt tout à fait de cette morgue qu'on peut reprocher parfois aux critiques de son rang. Pas de préjugés à notre endroit chez ce généreux représentant de la pensée et de la méthode allemande.

A peu près à la même époque où elle perdait l'éminent pédagogue Lüben, l'Allemagne voyait s'éteindre à Stuttgart, un des chefs de la littérature et de la science, WOLFGANG

MENZEL, l'auteur de l'histoire des Allemands et d'une foule d'écrits littéraires, poétiques, critiques, historiques et polémiques.

Menzel se rattache à la Suisse par le séjour assez long qu'il a fait dans quelques-unes de nos villes où il a eu le mérite de faire connaître et d'appliquer la Gymnastique du Père Jahn, le vétéran de la guerre de l'indépendance allemande contre Napoléon.

Menzel, qui était alors réfugié politique, cherchait une position qui lui permit de vivre en utilisant ses grandes connaissances classiques. Mais il dut se contenter d'une modeste place d'instituteur à l'Ecole communale d'Aarau, qu'il remplit de 1818 à 1829.

Le chef-lieu du canton d'Argovie, malgré son exiguité géographique, offrait un spectacle intellectuel intéressant par suite de la réunion dans ses murs d'une foule d'hommes distingués entre lesquels nous citerons, outre le romancier Zschokke, le philosophe lucernois Troxler, le poète Follen (réfugié comme Menzel) et le pédagogue Mönnich. En collaboration avec les quatre derniers, Menzel publia à Zurich une revue à laquelle il avait donné le titre de *Feuille européenne* (Europäischen blätter). C'est aussi à Aarau que le célèbre écrivain avait commencé la rédaction de son *Histoire des Allemands*, cet ouvrage à la fois si bien étudié pour le fond et si lumineux pour la forme, qu'on l'eût dit écrit par une plume française, sous l'inspiration de la pensée allemande. « Personne, comme le dit très-bien le *Schwäbische Merkur* de Stuttgart, ne s'est mieux entendu à donner en » peu de mots, une vive et claire image d'une époque et » d'une personnalité saillante. » Une tendance uniforme domine dans les nombreux écrits de Menzel; c'est celle d'un esprit profondément national et chrétien. C'est à ce point de vue qu'il combattit le cosmopolitisme des uns, le culte excessif des autres pour la Renaissance, ce qu'il appelait le paganisme classique de Goethe et l'imitation de la littérature et de la politique de la France, attaquée par lui avec une passion qui l'a fait surnommer le *mangeur de Français* (Franzosenfresser). Cette passion, depuis la guerre de 1870, n'avait fait que croître et embellir et nous gâte la dernière édition de son histoire des Allemands, dont plusieurs passages ont le ton du pamphlet. Il en est ainsi, toutes les fois qu'il est question de Suisses ou d'Allemands qui avaient consenti à accepter quelque emploi ou quelque honneur de Napoléon I, Jean de Muller entre autres, Dalberg, le bien-faisant primat d'Allemagne. Il est injuste aussi pour Zschokke

et pour la Suisse en général qu'il maltraite indignement et qu'il accuse de partialité envers la France.

Pendant un certain temps de sa vie, ses sympathies pour le moyen-âge germanique et pour un certain catholicisme idéalisé, avaient éveillé le soupçon d'une conversion prochaine à l'Eglise romaine. Mais il a trompé les espérances de ceux qui le désiraient et les pronostics peu bienveillants de ceux qui l'accusaient par l'écrit où il s'élevait contre les agissements de Rome et les intrigues des jésuites. Menzel est mort dans l'Eglise luthérienne, comme il avait vécu, le 23 avril 1873. Il était né dans l'Allemagne du Nord, à Waldenbourg, en Silésie, le 22 juin 1798; il avait été naturalisé Wurtembergeois en 1833 et a siégé à plusieurs reprises dans les Etats ou Parlement de ce royaume.

NÉCROLOGIE SUISSE. (*Appendice*)

Le *Journal de Genève* consacre une notice à M. CHARLES-LOUIS LONGCHAMP, professeur de langue et de littérature latine au Gymnase de cette ville, puis directeur de la section industrielle et de nouveau maître ou *régent* de classe latine, comme on dit encore à Genève et comme on disait en France avant la Révolution.

M. Longchamp avait un talent d'enseignement rare et des connaissances solides. Sa modestie égalait son érudition. L'originalité de son enseignement et une vie consacrée au culte désintéressé de la science faisaient de M. Louis Longchamp, un des professeurs les plus écoutés de la jeunesse et l'un des maîtres les plus influents sur leur développement intellectuel.

Non content d'enseigner avec distinction, M. Longchamp se vouait à la composition d'ouvrages élémentaires pour l'étude du latin. Mais comme les lois du langage y étaient soumises à une analyse ingénieuse, nouvelle alors à Genève, les livres de M. Longchamp ne firent pas fortune et tombèrent même à plat devant les attaques dont ils furent l'objet. Cet échec fut sensible à l'honorable professeur; il tenait pour les études plus que pour lui-même au succès de sa méthode. Les déceptions toutefois ne purent ralentir son zèle, il continua à se rendre utile partout où on lui en fournissait les occasions, pour les jurys d'examen par exemple. Il ajouta à ses occupations un cours gratuit de philologie à l'Académie dans le cours de l'année 1868-69.

Longchamp, pour résumer sa carrière pédagogique, a été à ce qu'il paraît, un modèle des vertus civiques et privées.

N'est-il pas étonnant que ses collègues de la Suisse romande des autres cantons n'apprennent comme nous son existence qu'à propos de sa mort? Donc, malgré les efforts de la Société romande, nous ne nous connaissons qu'imparfaitement. Pourquoi ne nous enverrait-on pas, de temps en temps, une Revue, où l'on trouverait, par exemple, les titres des livres publiés pendant l'année et les mutations du personnel enseignant? Pour s'apprécier et s'aimer, il faut se connaître.

A. DAGUET.



Rapport du jury de Neuchâtel sur les travaux de concours des instituteurs pour 1874, par M. le Dr Guillaume).

(Suite et fin.)

IV.

L'analyse littéraire du *Chat et du vieux Rat* de LaFontaine n'est pas sans mérite et renferme plusieurs aperçus justes et fins; elle dénote aussi une véritable étude du sujet et une connaissance du grand fabuliste qui fait plaisir. Il est fâcheux que les expressions impropres, les redites, et les fautes de langue soient assez nombreuses dans ce travail.

J'en citerai pour preuves les phrases suivantes :

« Pourquoi ici au mot *bête* est accolée l'épithète de *scélérate*. (Inversion malheureuse.)

» Des conquérants *belliqueux*. » (Pléonasme vicieux.)

» Ce double résultat était naturellement exigé, » on ne dit pas exiger un résultat. « *Enflé de ses succès au prix de lui*. » (Qu'est-ce que cela veut dire ?)

Parmi les redites malencontreuses, se trouve celle du mot « *harmonie* » qui est employé à tout instant et à toute sauce, c'est-à-dire, d'une façon souvent défectueuse.

Quand on cite un auteur il faut le citer exactement.

Or, « *Horace* » à propos des mots surannés et « *Boileau* » sur l'abondance sont cités d'une manière inexacte. (Pag. 25.) Après avoir parlé des mots qui tombent en désuétude, l'auteur de l'art poétique latin ajoutait que souvent aussi ces mots *méconnus* ou *méprisés* reviennent en honneur. Il en est de même de maintes expressions ou *Des archaïsmes* de LaFontaine qu'on rajeunit de nos jours.

L'auteur de l'analyse fait de Cerbère le type de l'animal prompt et lesté et donne aux mots « *ampoulé* » (pag. 23) et « *appendice* » un sens qu'ils

n'ont pas à l'endroit où il les place et ne trouve pas de meilleure épithète qu'*égoïste* pour caractériser Rodilard II, quand il dit :

« Vous viendrez toutes au logis » : Il y a là plus d'orgueil et d'avidité que d'égoïsme dans le sens propre du mot.

Signalons par-ci par-là quelques traces de mauvais goût comme lorsqu'il appelle Maître Mitis un galant funèbre qui va *procéder à la lugubre union des souris avec la mort*. (pag. 15). On pourrait en dernier lieu, relever une certaine diffusion dans le style.

Mais en dépit de toutes ces critiques de détail et d'autres qu'on pourrait ajouter aux précédentes, il y a du mérite, nous le répétons, de l'observation, du piquant et ce que les littérateurs appellent du *trait* dans l'analyse littéraire de cet ami de LaFontaine qui, sans nul doute, étudiera de plus en plus son modèle et ne trouvera dans les observations que nous lui présentons, qu'un stimulant à châtier encore son langage.

V.

Le travail intitulé : *Etude de quelques figures*, suivie de l'analyse littéraire de la Fable « *La Mort et le Mourant* » à l'usage des écoles primaires, nous a suggéré tout d'abord une question préalable.

Enseigne-t-on et doit-on enseigner les éléments de la littérature à l'école primaire ? Autre question : Si on enseigne les éléments de la littérature, pourquoi au lieu de ces éternelles dictées qui prennent un temps considérable et ont le grand, l'immense inconvénient de produire des copies où les mots mal orthographiés et les noms estropiés abondent, pourquoi ne pas se servir des ouvrages imprimés et en usage, le petit cours de Laharpe, par exemple ? Mais peut-être le cours que nous venons d'examiner est-il quelque chose de neuf et d'original qui justifie la prétention de l'auteur ?

En fait d'originalité, nous n'y trouvons guère que quelques exemples. L'un est tiré de l'histoire suisse : « *O Greiffensée, terrible est la vengeance* » où l'auteur fait remarquer avec raison combien la place donnée au mot « terrible » accroît la force de l'expression. Un autre exemple plus long, et assez curieux, est emprunté à l'Ecclésiaste dans l'ancien testament (pag. 7). Mais on pourrait se demander si cet exemple n'est pas plus bizarre que poétique et un peu trop oriental. Cette autre phrase biblique, « Si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le » n'est pas précisément non plus un exemple à citer en littérature.

« Va, je ne te hais point » est une expression énergique pour dire : Je t'aime beaucoup, selon notre auteur. Cet exemple ne se comprend bien que lorsqu'on place ces paroles dans la bouche de l'héroïne de Corneille Chimène, qui a prononcé ces paroles dans une situation exceptionnelle.

L'application que l'auteur fait de ce petit cours de figures à la fable intitulée : *La Mort et le Mourant* a plus de mérite et montre une certaine entente du sujet. Nous sommes obligés cependant de relever encore ici quelques pécadilles. Ainsi l'auteur dit que les tropes donnent à la pensée (il veut dire je pense à l'expression) de la grâce, et il ajoute : « du coloris en un mot. »

« Grâce » et « coloris » ne sont pas des qualités du même ordre esthétique, ne sont pas synonymes. « C'est la misère (dit-il ailleurs) qui plus on l'a laissé s'invétérer, plus il est difficile de s'en débarrasser. »

Cette phrase est d'une incorrection évidente.

L'auteur veut établir entre l'Ellipse et la concision une analogie qui n'existe pas réellement; il confond deux choses distinctes.

Il a tort aussi de condamner absolument la locution ci : une *heure de temps*, il est des cas où cette expression se justifie parfaitement. La pureté du style et le purisme ne sont pas synonymes.

Somme toute, il y a du travail dans ce mémoire, mais le travail propre de l'auteur ne se fait pas assez sentir pour qu'on puisse parler de mention honorable. (Cette partie du rapport est de M. Daguet.)

CORTAILLOD. — *Notice historique d'une cinquantaine de pages.*

C'est un travail sérieux duquel nous ne pouvons dire que du bien. Il est écrit d'une manière simple, lucide, sans prétentions. L'auteur a consulté des documents inédits et s'est donné la peine de visiter les archives. Il y a trouvé des renseignements intéressants qu'il a groupés d'après un plan assez méthodique, de sorte que le récit est agréable et instructif. Comme il ne s'agit que d'une notice, on comprend que beaucoup de points n'ont pas été abordés et qu'elle n'est pas une monographie complète. Nous le regrettons en exprimant l'espoir que l'auteur remplira les lacunes de son travail et réunira les matériaux nécessaires pour faire une histoire de Cortaillod. Le rôle que joue un petit village dans la vie politique et sociale d'un canton n'est pas très-important peut-être; cependant, il est intéressant de savoir quelle a été l'opinion publique des habitants d'une localité sur les principaux événements qui, aux époques différentes de l'histoire, ont préoccupé et agité le peuple neuchâtois. L'histoire de l'administration communale est, pour une monographie de ce genre, un des chapitres les plus importants. Elle comprend, entr'autres, l'instruction publique que l'auteur n'a pas abordé dans sa notice; on aimerait savoir à quelle époque l'école a été fondée, ce qu'on y enseignait, le traitement du maître d'école, le développement de cette branche de l'administration. Ensuite viennent d'autres services publics, par exemple : l'assistance publique, la statistique des pauvres. En général, la statistique de la population aux différentes époques ne peut plus faire défaut dans des notices historiques. L'époque actuelle préfère des chiffres et des données scientifiques aux réflexions philosophiques d'un auteur. Il est très-facile d'obtenir la statistique des naissances, des mariages, des décès d'une localité comme Cortaillod. Dès qu'on a obtenu ces détails, on veut savoir le nombre d'habitations, le chiffre des individus occupés dans les travaux d'agriculture ou dans les professions industrielles et libérales. Ensuite vient la statistique de l'impôt, du budget communal pour obtenir des données sur la richesse publique. A propos de l'origine des foires et des marchés du village, on désire savoir le prix des choses, l'époque de l'introduction des produits étrangers dans la localité, le com-

mencement du service postal, du télégraphe, etc. Les registres de l'état-civil indiquent non-seulement la proportion des décès causés par les maladies épidémiques, telles que la fièvre typhoïde, la petite vérole, la rougeole, la scarlatine et nous donnent ainsi une idée de l'état de la salubrité publique, mais comme ils nous renseignent aussi sur les noms de baptêmes choisis, nous pouvons jusqu'à un certain point y trouver le reflet de l'influence que la littérature et les événements politiques ont exercé sur l'esprit de la population. C'est dans des monographies de ce genre que l'on doit parler des récréations publiques, des sociétés de garçons, de chant, de musique, de gymnastique, etc., et que l'on ne doit pas oublier de consacrer quelques lignes à la mémoire des hommes qui se sont distingués dans la science ou dans les lettres, ou dans un autre domaine et que l'endroit dont on écrit l'histoire peut revendiquer comme lui appartenant à un degré quelconque.

Dans une monographie telle que celle de Cortaillod, on suppose trouver un chapitre spécial destiné à la viticulture. Des détails de peu d'importance en apparence sont souvent ignorés et devraient cependant ne pas être négligés. Sait-on, par exemple, la date de l'introduction du sécateur dans les différents villages du vignoble neuchâtelois? Celle de certaines variétés d'arbres fruitiers? de fleurs d'agrément? de plantes potagères modernes. Ce que nous disons des plantes peut s'appliquer aux animaux domestiques, aux occupations industrielles qui se perfectionnent par l'introduction de machines, dont la date devrait également être notée. Avec l'aisance vient l'amélioration dans le régime alimentaire, les vêtements, l'habitation et les récréations intellectuelles. Ce dernier chapitre comprend le mouvement politique et religieux, les fêtes populaires, les bibliothèques publiques, les journaux politiques, scientifiques et littéraires. Or, pour traiter tous ces sujets, il faut non-seulement faire des observations sérieuses, mais faire aussi des recherches et indiquer des chiffres statistiques. De cette manière, on obtient un tableau assez exact de la vie et des mœurs des habitants d'un village aux différentes époques et en notant les événements contemporains on écrit la chronique de l'endroit. L'auteur de la notice historique sur Cortaillod, possède dans l'ouvrage qu'il a fourni au jury, un noyau excellent, d'un travail plus étudié et nous nous permettons, en le remerciant, de lui suggérer les réflexions qui précèdent et qui suffiront pour compléter sa monographie et lui indiquer les lacunes qui restent à combler. (Rapport de M. Guillaume.)

CORRESPONDANCE.

Porrentruy, le 12 novembre 1874.

Monsieur le rédacteur,

Le numéro 20 de l'*Educateur* publie un article: *Une troisième voix du Jura* qui prétend jeter un jour nouveau sur nos affaires scolaires. L'auteur y juge l'Etat, l'école normale, l'inspection avec une désinvolture qui ferait croire à une autorité en la matière, si le voile de l'anonyme ne s'y opposait.

Selon lui, l'inspection des écoles catholiques a eu un but politique. Je n'en sais rien. Mais puisque nous en sommes *tous deux* aux suppositions, ne pourrait-on pas admettre que cette mesure est une suite de cette sollicitude que, un peu plus loin, l'auteur conteste à l'Etat, et par laquelle celui-ci, après avoir pris connaissance des *registres d'inspection* et des *lacunes qu'ils doivent présenter*, a résolu de faire observer la loi. Cette interprétation ne serait, il est vrai, qu'une autre supposition, mais elle aurait au moins le mérite de n'être pas malveillante.

L'école normale organisée comme elle l'est ne peut produire des hommes à connaissances solides et à convictions arrêtées. Chers collègues qui avez fait vos études à Porrentruy, je vous félicite du compliment ! Ainsi, d'après le raisonnement de l'auteur, il est bien constaté que le manque de connaissances et de convictions empêche le jeune régent de combattre l'ultramontanisme. Que signifie alors la phrase suivante : *L'instituteur serait bien fou de ne pas se mettre du parti du curé qui peut lui procurer*, etc. Tantôt c'était le manque de connaissances et de convictions, maintenant c'est le manque de pain. O logique !

L'auteur prend ensuite à partie le directeur de l'école normale, l'accusant d'introduire des méthodes germaniques dans son enseignement. M. le directeur juge sans doute à propos de donner ses cours de la manière qu'il croit la plus utile à ses élèves, comme le fait probablement aussi notre Aristarque inconnu. Du reste, j'ai cru jusqu'ici que étudier et essayer des méthodes autres que celles que nous avons apprises de notre grand-père, est un des éléments du progrès. Il paraît que nous différons dans notre opinion à cet égard puisque j'y trouve un motif de louange et l'auteur une occasion de blâme.

Que reste-t-il après cela de la prose de l'inconnu ? Une vérité dont tout le monde parle et dont personne ne s'occupe : la nécessité de l'augmentation des traitements. Une idée juste en elle-même, mais que je ne me permettrai pas d'appliquer aussi légèrement à la situation présente de nos écoles, le plan de germaniser notre Jura. De ce qu'un inspecteur allemand a été nommé pour le Jura catholique, faut-il crier sur les toits qu'on veut nous mouler à la façon des Allemands ? Vu les circonstances actuelles, il fallait dans cet arrondissement un homme étranger à toutes les questions religieuses et politiques du pays, qui s'occupât surtout de faire exécuter strictement la loi, afin d'y habituer nos populations. Le gouvernement a cru devoir faire choix d'un de nos collègues de l'ancien canton pour cette tâche réellement très-difficile. Attendons au moins les fruits de cette mesure et ne la critiquons que s'ils nous prouvent qu'elle était mauvaise.

Et maintenant, pour terminer, je ferai remarquer que dans un article qui sera lu et commenté par des centaines de nos collègues, peu au fait de nos affaires scolaires, il serait désirable qu'on s'abstint de jugements malveillants et d'appréciations inconséquentes. Un bon bâton d'épines est chose très-utile, mais seulement après qu'on en a enlevé les piquants.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE fondée sur l'histoire de la langue à l'usage des établissements d'instruction secondaire, par Auguste BRACHET. Librairie Hachette, 248 pages.

Il y a longtemps, comme le dit M. Brachet lui-même dans la préface de cet excellent livre, que les Allemands *toujours attentifs à éveiller le jugement de l'enfant*, emploient dans leurs écoles la méthode qui consiste à faire servir l'histoire de la langue à l'explication des règles grammaticales, en remontant depuis l'usage actuel jusqu'au moment où elles ont pris naissance. « C'est la » méthode inverse, dit M. Brachet, qui avait été suivie en France jusqu'à ce » jour. Au lieu d'intéresser l'enfant en lui donnant la raison de chaque règle » et l'explication de tous ces faits grammaticaux, si souvent en apparence bizarres ou incohérents, on lui avait présenté la grammaire française comme » les articles indiscutables d'un code pénal qu'il devait appliquer sans les » raisonner ni les comprendre. En réduisant ainsi la grammaire au rôle d'un » insipide procès-verbal de l'usage, en ne faisant appel dans cet enseignement tout mécanique et passif qu'à la mémoire de l'enfant, au détriment » de son intelligence, on avait fait d'une étude attrayante et curieuse un objet de dégoût et d'ennui. »

C'est donc une grammaire *historique* de la langue française que M. Brachet a entrepris de donner à la France, bien qu'il ait jugé à propos de changer le titre de cette nouvelle édition de l'ouvrage qui avait paru d'abord sous celui de *Grammaire historique*. C'est en effet dans l'histoire de la formation et des développements de la langue depuis Hugues Capet à la fin du 10^e siècle que se trouve l'origine et la raison de la plupart des anomalies apparentes que l'on a l'habitude d'expliquer uniquement par l'usage; ce qui dans la pensée de M. Brachet lui-même ne signifie cependant pas que l'on puisse rendre compte absolument de toutes les irrégularités de notre langue.

Un littérateur très-spirituel, M. F. Sarcey, parlant de l'ouvrage de M. Brachet dans le journal le *XIX^e siècle* l'appelle un chef-d'œuvre de pédagogie (pour ne pas dire sans doute de didactique) un livre admirable.... Nous n'avons pas à contredire à ce jugement à condition qu'il soit bien entendu qu'il s'agit ici d'instruction et non d'éducation. Nous nous associons pleinement aussi à ce que dit l'ingénieux écrivain, d'après M. Brachet, contre les subtilités grammaticales, et nous faisons avec ces Messieurs des vœux ardents pour que les écoles soient délivrées du Noel et Chapsal si cher aux empiriques de l'enseignement. Nous sommes de ceux qui depuis longtemps trouvent fort ridicule qu'on soit obligé de dire pour parler avec certains grammairiens: *Ce nouvel orgue est un des bonnes qui aient été faites en Europe*, attendu que selon ces Messieurs, le mot orgue est masculin au singulier et féminin au pluriel, ou les *sottes gens seront toujours des sots* ou *feu la reine est morte avant la feue impératrice*.

Mais nous nous permettrons de ne pas trouver aussi ridicule ces autres

phrases que cite M. Brachet dans sa préface : Cette *foule d'enfants encombrant la vue* (au singulier) et *une foule d'enfants encombraient la vue* (au pluriel) parce qu'on peut donner de cette anomalie une raison valable, celle que cette foule désigne une collection générale, tandis que une foule n'embrasse qu'une partie des enfants. En revanche, une autre phrase parfaitement déraisonnable que cite M. Brachet est celle-ci : « leur nourriture *est* saine ; » leur nourriture *sont* des ignames, parce qu'on tourne la phrase ainsi : des » ignames sont leur nourriture. » Les grammairiens se chamaillent aussi pour savoir si on peut dire : *c'est* des peuples civilisés au lieu de *ce sont* des peuples civilisés ; c'est Lamartine et Hugo au lieu de *ce sont* Lamartine et Hugo. Et que n'ont pas dit *sur tout* et *sur quelque* les puristes et les pédants de tout acabit.

La grammaire historique comprend, outre une introduction, trois divisions principales, l'étude des lettres, l'étude des mots, la syntaxe qui est subdivisée en syntaxe des mots et en syntaxe des propositions. Suit un appendice sur l'analyse. La table ordinaire des matières est précédée d'une table *alphabétique* de cette dernière pour en faciliter la recherche et l'étude.

Dans la syntaxe de la proposition coordonnée, tout comme dans d'autres parties de cette grammaire, il est aisé de reconnaître une parenté entre le système de M. Brachet et celui que M. le professeur Ayer a exposé dans les divers ouvrages où il a tenté l'application des principes de Becker et de Diez à la langue française, entr'autres dans sa grammaire, ouvrage spécialement destiné à servir de base à l'enseignement scientifique de la langue dans les collèges et les gymnases, ainsi donc *pour l'enseignement secondaire* 1). C'est aussi à ce degré d'enseignement que M. Brachet destine son livre dont la vigueur scientifique fait un travail supérieur à la sphère de l'enseignement primaire où l'étude de la langue doit revêtir un caractère plus élémentaire et plus éducatif à la fois, chercher à former le cœur avec la pensée et l'expression.

Trop scientifiques pour l'école primaire, les ouvrages comme ceux dont nous parlons n'en devraient pas moins se trouver dans les mains et la bibliothèque de tous les instituteurs primaires, secondaires et supérieurs, tant il y a là d'observations utiles pour l'étude sérieuse de la langue.

MORCEAUX CHOISIS des grands écrivains du XVI^e siècle accompagnés d'une Grammaire et d'un Dictionnaire de la langue de ce siècle par AUGUSTE BRACHET, Paris, *Hachette*, 318 pages.

Cet ouvrage, non moins remarquable que le précédent dont il éclaire et illumine toute une face, semble à en juger par un terme de la préface, avoir été composé en vue des élèves de rhétorique, auxquels le conseil supérieur de l'instruction publique prescrit l'étude des grands écrivains du XVI^e siècle. M. Brachet a fait précéder cette anthologie ou chrestomathie du XVI^e siècle, d'une grammaire de la langue de cette époque féconde, la forte adolescence

(1) Il en a paru depuis une nouvelle édition à Neuchâtel chez Delachaux.

du génie français, comme l'appelle très-bien un historien de la littérature, M. Gérusez.

Ce recueil de morceaux à deux parties, l'une de poésie, l'autre de prose. Les poètes au nombre de 17, sont Gringoire, Marguerite de Navarre, Clément Marot, Melin de St-Gelais, Ronsard, Du Bellay, Belleau, Baif, Théodore de Bèze, Jodelle, Garnier, la Fresnaye, Passerat, Du Bartas, Desportes, D'Aubigné, Mathurin Régnier.

Les prosateurs sont Calvin, Rabelais, Desperiers, Bèze, Blaise de Montluc, l'Hôpital, Amyot, Cayet, Du Bellay, Pasquier, Brantôme, la Boétie, Lanoue, Montaigne, Olivier de Serres, Chadron, Duplessis-Mornay, Agrippa D'Aubigné; les auteurs de la satire Ménippée, Henri IV, Saint-François de Sales.

Un commentaire historique et littéraire nous offre avec certains détails biographiques des renseignements philologiques et autres. Un lexique qui termine le volume indique le sens des mots vieillis ou dont l'orthographe s'éloigne de celle qui domine aujourd'hui.

Nous ne saurions assez recommander à tous les amis de la langue et de la littérature l'étude de cet ouvrage et en particulier de la grammaire si instructive de la langue du XVI^e siècle, dont le savant linguiste a accompagné son anthologie en guise d'introduction et de clef. A. DAGUET.

MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE par F. MAILLARD, instituteur aux écoles normales du canton de Vaud. *Mignot*, éditeur, ouvrage autorisé par la direction de l'Instruction publique.

L'instruction civique est depuis longues années en usage et en honneur dans les écoles populaires du canton de Vaud, aussi a-t-elle donné naissance dans ce pays à plusieurs traités plus ou moins instructifs; ceux de Gauthey, Monnard, Le Comte et Burry entre autres.

Il y aurait un travail comparatif intéressant à faire sur ces diverses publications, en y comprenant le manuel de M. Bornet, spécialement destiné à un enseignement progressif de cette partie importante du programme scolaire.

Le livre que nous annonçons n'est pas précisément un guide ou un manuel et serait intitulé plus exactement : *Livre de lecture*.

Il s'ouvre par une étude des droits et devoirs naturels à l'homme; Dieu, la famille, la société, la Patrie, la propriété, le travail, tels sont les objets passés successivement en revue dans la première partie. Les droits et les devoirs de l'homme, de l'Etat forment l'objet de la seconde partie du livre. Là finit ce qu'on pourrait appeler la théorie, l'exposé des principes et des préceptes relatifs à l'instruction civique. La troisième partie n'est guère qu'un aperçu sans commentaire ni réflexion, de la Constitution fédérale. La quatrième partie offre une analyse un peu plus raisonnée de la Constitution vaudoise.

La section qui concerne les droits et devoirs politiques du citoyen nous a paru un peu trop écourtée et ne dit rien des droits d'association, de pétition, de réunion, et des deux plus précieuses libertés du citoyen, la liberté de la presse et de celle de conscience et de culte qui ne sont abordées dans le livre qu'in-

cidemment à propos des constitutions cantonale et fédérale. Mais leur place était évidemment dans cette section, consacrée aux principes fondamentaux de la cité politique.

Tel quel, l'ouvrage de M. Maillard est un bon livre d'éducation populaire et se recommande par un langage simple et uni, comme il convient à un livre de morale et de didactique.

NOUVELLE MÉTHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL dans les classes primaires, accompagnée de plusieurs milliers d'exercices par *Ph. Rheinhard*, maître à l'une des écoles primaires de Berne. (Berne, librairie DALP).

Dans l'un de ces derniers numéros, l'*Educateur* en parlant de l'état actuel des écoles du Jura, exprimait le désir de voir paraître en français quelques-uns au moins des ouvrages que possèdent nos confrères de langue allemande pour l'enseignement des diverses branches prescrites par le plan d'études. Le petit livre que nous annonçons, vient en partie répondre à ce vœu. Imprimé sur deux colonnes, dont l'une donne le texte allemand et l'autre la traduction française, ce manuel peut être également utilisé dans le Jura et dans l'ancien canton, dans la Suisse romande et dans la Suisse allemande. Aussi simple qu'ingénieuse et pratique, la *Nouvelle Méthode* de M. Rheinhard repose essentiellement sur l'usage d'un tableau de 81 nombres comprenant les nombres de 1 à 10 et disposés sur 9 lignes horizontales et 9 lignes verticales, dans un ordre tel que jamais deux nombres semblables ne se suivent. Au moyen de ce tableau ou *formulaire*, — comme l'appelle l'auteur, — en suivant une marche progressive et en procédant à diverses combinaisons fort simples, le maître fait faire à ses élèves une multitude d'exercices aussi variés qu'intéressants, sur les quatre opérations de l'arithmétique : addition, soustraction, multiplication et division. Les directions contenues dans le manuel ont pour but de montrer à l'instituteur comment, avec cette méthode, sans aucun effort excessif de la part des élèves, il peut passer facilement du connu à l'inconnu, du simple au composé, des détails à l'ensemble, de la partie au tout, et donner ainsi à ses jeunes auditeurs une rare habileté et une étonnante assurance dans l'art de calculer. Mais le grand avantage de la méthode Rheinhardt, — avantage appréciable surtout à notre époque, où l'on se plaint généralement des plans d'études trop chargés, — c'est de présenter une très-grande économie de temps ; c'est ensuite de tenir continuellement en haleine l'attention des enfants, de faciliter d'une manière surprenante le maintien de la discipline, et enfin de ménager la poitrine du régent ; car les exercices ne se dictent pas, mais surgissent pour ainsi dire d'eux-mêmes et tout naturellement, du tableau placé au fond de la classe. Le seul reproche qu'on puisse faire à M. Rheinhardt, c'est que ses exercices sont tous abstraits et ne sont pas corroborés par des problèmes tirés de la vie ordinaire. C'est une objection que l'auteur a prévue et à laquelle il va répondre en publiant prochainement une série de problèmes pratiques. En attendant, tel qu'il est, le manuel de M. Rheinhardt est appelé à rendre des services signalés à nos écoles, en développant chez nos élèves la faculté de calculer de vive-voix avec

assurance et habileté. Nous avons eu l'avantage de voir nous-même l'auteur mettre cette méthode en pratique dans la classe qu'il dirige à Berne. L'attention et l'aptitude des élèves, la nature et la variété des exercices, en un mot, les résultats obtenus dans cette école, nous ont convaincu de l'excellence de la méthode, et nous font un devoir de recommander l'ouvrage de M. Rheinhardt à tous les instituteurs désireux de voir l'enseignement si important de l'arithmétique entrer dans la voie du progrès par l'emploi d'une méthode à la fois simple, rationnelle et vraiment pédagogique.

ROB. SGHAFFTER,
inspecteur d'écoles.

POÉSIE ENFANTINE

L'AMOUR DE LA PATRIE.

Salut, forêts, campagnes,
Et vous limpides eaux,
Glaces de nos montagnes,
Miroirs de nos côteaui !

Au matin de la vie,
Le cœur tient lieu d'esprit ;
Oui, je t'aime, ô patrie !
Tout en moi me le dit.

J'aime l'heureux asile,
Témoin de mes ébats :
Lorsque loin de la ville,
On jouait aux soldats.

Mon rêve est la colline,
Son pampre est le hameau ;
Le toit d'une chaumine,
Les débris d'un château.

Salut, terre sacrée !
Où je reçus le jour ;
Où ma mère adorée,
Fut pour moi tout amour.

Là, j'ai vu l'espérance
Protéger mon berceau ;
Le lieu de ma naissance,
Fut toujours le plus beau !

Le mont qui me vit naître,
Retentit de mes chants ;
Il m'apprit à connaître,
Dieu, patrie et parents.

D'eux, j'apprends à bien faire ;
Je dois leur obéir ;
Honoré père et mère,
Et ne jamais mentir.

J'obéirai sans cesse
A la voix du devoir ;
Cher pays, en détresse,
Libre, je veux te voir !

Salut, ô ma patrie !
S'il faut mourir pour toi,
De plus en plus chérie,
Tu peux compter sur moi.

VERENET.

PARTIE PRATIQUE.

ANALYSE LITTÉRAIRE

LA COCHE ET LA MOUCHE

I. Blâmer les importuns et mettre à nu le ridicule de leur conduite : telle a été l'intention de Lafontaine en écrivant cet apologue.

II. Pour atteindre son but, que fait l'ingénieux auteur ? Quel sujet, quels personnages, quelle action va-t-il choisir et développer ? Ecoutez : Sans préambule aucun, le fabuliste transporte le lecteur au milieu d'une montée fort raide. Six chevaux sont là qui tirent un coche ; tout le monde est descendu de voiture, et néanmoins l'attelage n'avance que péniblement, tant la montée est rude, le chemin difficile, le soleil ardent. Survient alors une mouche, qui s' imagine sottement être utile et même nécessaire dans cet embarras, et vite notre mouche de bourdonner, de se mettre en mouvement et de se donner tous les airs empressés d'un personnage seul important dans la circonstance. Cependant sous l'effort des chevaux, le coche poursuit lentement sa marche ; la mouche s'en attribue la gloire. Bien plus, elle gourmande les voyageurs, qui la laissent agir seule, et lorsqu'après de grandes fatigues la montée est escaladée, la mouche commande de faire halte et ose réclamer des chevaux le salaire qu'elle n'a pas gagné : frappante image des importuns, qui non contents de nuire à leurs semblables au lieu de leur être utiles, ont encore l'impudence de demander le paiement des services qu'ils n'ont pas rendus.

III. A la mise en scène de son sujet, l'auteur a consacré les cinq premiers vers de la fable ; — puis commence à se former le *nœud* de la pièce, où l'on voit l'action se compliquer, l'intérêt devenir de plus en plus vif, et les péripéties diverses se succéder jusqu'à ce qu'arrive soudain le *dénoûment*, qui comprend ces mots : « *Après bien du travail....*, et les trois vers suivants.— La *moralité* occupe les quatre derniers vers de la fable.

IV. Disons tout d'abord que si la vraisemblance doit être la première qualité d'un travail littéraire quel qu'il soit, l'auteur a scrupuleusement rempli cette condition dans l'invention de son sujet et dans la disposition de ses différentes parties. La vraisemblance se trouve pareillement dans les différents personnages et dans le rôle que chacun d'eux est appelé à remplir.

De la vraisemblance au naturel il n'y a qu'un pas : aussi pas n'est besoin de dire que le style de ce charmant apologue est simple, naturel et parfaitement approprié au sujet et au caractère des personnages mis en scène, qui ne sait, en effet, que le bon LaFontaine est l'auteur simple, naïf et naturel par excellence ? Tout ce qui est sorti de cette plume exceptionnelle ne revêt-il pas le caractère de la vraisemblance, du naturel et de la naïveté ?...

Toutefois, affirmer que le style de cette fable est naturel et vraisemblable, ce n'est pas dire qu'il soit d'un bout à l'autre gracieux et coulant ; car plus d'un passage est lourd, traînant et embarrassé. Mais c'est là précisément que brille le talent de l'auteur, qui a su tour à tour rendre sa phrase lente ou pressée, lourde ou légère, languissante ou vive, selon les diverses pensées qu'il avait à rendre et les divers sentiments qu'il éprouvait et qu'il voulait communiquer au lecteur.

V. Examinons maintenant la fable dans tous ses détails, et prenons d'abord les cinq premiers vers qui forment l'*exposition* du sujet.

• *Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,
Et de tous les côtés au soleil exposé,
Six forts chevaux tiraient un coche.
Femmes, moines, vieillards, tout était descendu :
L'attelage suait, soufflait, était rendu.* •

Le premier vers, composé de mots lourds, fatigués et traînants, est un vrai modèle d'harmonie imitative. Chaque épithète désigne un nouveau degré qui augmente la difficulté du chemin. Ecoutez : le chemin est *montant*, première difficulté ; *sablonneux* ; qui ne sait combien le sable entrave, même dans la plaine, la marche d'un véhicule ? Que sera-ce donc à la montée ? Ce n'est pas tout : le chemin est *malaisé*, expression assez générale, mais qui laisse supposer toute espèce d'obstacles obstruant le chemin : des pierres perdues dans le sable, des touffes d'herbe par ci par là, des ornières, des inégalités de terrain, que sais-je encore ? Mais ce n'est pas tout ; le fabuliste lui-même, essoufflé, hors d'haleine, reprend au second vers ce qu'il n'a pu dire au premier : car à la difficulté intrinsèque du chemin vient encore se joindre le soleil qui darde ses rayons de tous côtés. L'inversion que présente ce vers ne rendra que mieux l'idée du fabuliste : *Et de tous les côtés*. N'est-ce pas en effet tout autour de lui que regarde en premier lieu le voyageur qui veut s'abriter contre les rayons d'un soleil brûlant ?

L'auteur renforce encore l'idée qu'il veut peindre de la difficulté de la route. Ce ne sont pas deux chevaux seulement qui sont attelés ; il y en a *six* ; — ce ne sont pas non plus des haridelles de rouliers, mais de vigoureux chevaux de trait : *Six forts chevaux tiraient un coche*. Ces mots terminent la première proposition, dont l'inversion ne contribue pas peu à donner plus d'expression et d'énergie à la pensée de l'auteur ; car qu'est-ce qui le domine immédiatement ? C'est la vue du chemin, c'est la montée, puis le sable ; ce sont ensuite les autres difficultés, le soleil ; plus loin les chevaux à la file attirent l'attention, et en dernier lieu le coche se présente. Or, au moyen de l'inversion adoptée, tout cela se présente naturellement, et avec vie et force. Tous les différents traits de ce tableau défilent les uns après les autres sous les yeux du spectateur. Inutile d'ajouter par le style à l'allure laborieuse des chevaux ; nous en avons fait plus haut la remarque.

Cependant, le poète n'est pas encore satisfait ; il lui faut un dernier trait pour compléter l'idée que le lecteur doit avoir des obstacles du chemin. *Femmes, moines, vieillards, tout était descendu*. N'est-il pas vrai ? Ce chemin offre certes d'énormes difficultés ; aussi tout est descendu de voiture, même les personnes les moins propres à la marche ; ainsi les femmes, sexe faible et délicat à qui l'on passe tant d'exigences ; ainsi le moine au corps gros et replet, habitué à *une heureuse indolence* ; (1) enfin, les vieillards eux-mêmes dont l'âge et les infirmités réclament pourtant tous les égards. La lenteur du vers et la longueur des syllabes nous font assister à l'opération longue et laborieuse de ces personnes descendant du coche, à regret et l'une après l'autre ; cette dernière circonstance est indiquée par l'énumération des personnes : *Femmes, moines, vieillards, etc., etc.*, Ici, pas question d'inversion, cela se suit régulièrement : c'est si pénible de descendre que l'on ne se bouscule, ni ne se hâte.

(A suivre.)

(1) Boileau. Le Lutrin.